



éduscol



Ressources pour agir contre l'illettrisme
de l'école au collège

Ressources pour agir contre l'illettrisme

Enjeux des Actions Éducatives Familiales (AEF)

9 janvier 2013 - Lycée Jean Zay, Paris

Jacqueline Costa-Lascoux

Directrice de recherche au CNRS,
associée au CEVIPOF, Sciences Po

Membre du Conseil scientifique de l'ANLCI

juin 2013

Récemment, j'étais sur une rive du lac Léman. Retrouvant un réflexe de l'enfance, j'ai jeté un caillou dans l'eau. Les ondes circulaires de plus en plus larges ont rayé la surface. Ce phénomène physique, sur lequel de nombreux physiciens se sont penchés pour tenter de le mesurer, a aussi inspiré des théories philosophiques pour rendre compte de ces cercles concentriques qui se développent avec des amplitudes croissantes, jusqu'à se fondre dans un ensemble plus vaste.

La théorie des cercles s'applique parfaitement aux Actions Éducatives Familiales (AEF). Le point d'impact initial est circonscrit, limité, comme ces premières expériences à Château-Chinon dans la Nièvre, à Mortagne au Perche dans l'Orne ou à Avranches dans la Manche, qui n'avaient aucune prétention à une représentativité statistique. Les actions ont d'abord rayonné dans un petit cercle d'initiés, ceux qui avaient foi dans le caractère innovant des AEF.

Pourtant, la valeur d'exemplarité de ces premières actions a créé une force qui, en élargissant son champ, a atteint d'autres espaces qui sont entrés en résonance. C'est à partir de cette extension qu'un protocole et un cadre commun de références ont pu être pensés et élaborés. Il s'agissait de favoriser une analyse conjointe des situations d'illettrisme pour y répondre avec des solutions mieux adaptées, dans la proximité avec les personnes concernées. Un deuxième cercle est ainsi apparu nécessaire à la réflexion sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Le troisième cercle est celui qui nous réunit aujourd'hui. C'est celui de l'extension des AEF à partir de leur capacité de diffusion à diverses actions éducatives, rejoignant ainsi le droit commun et les démarches universalistes.

Le premier cercle est celui de la pédagogie centrée sur la personne en difficulté linguistique. Le deuxième cercle est celui du travail avec les familles, une action de soutien à la parentalité. Le troisième cercle est celui non seulement de la diffusion en surface de l'impact initial, mais aussi de la transférabilité des méthodes des AEF, du partage de leurs finalités avec d'autres démarches éducatives, de leurs potentialités de changement des pratiques professionnelles, de leur participation à des partenariats institutionnels et associatifs.

La métaphore des trois cercles vise à traduire un mouvement en expansion, visible en surface, mais au-delà, un champ de forces ayant le pouvoir de faire évoluer les situations. Car les AEF ne sont pas des actions en direction d'une population à part ; elles sont porteuses d'une démarche qui favorise une co-construction éducative, quels que soient les milieux, les origines ou les appartenances des personnes concernées. En cela, elles contribuent pleinement à une intelligence collective, par le renouveau de certaines méthodes pédagogiques et de la relation à l'écrit, par l'affirmation du rôle des parents en tant que premiers éducateurs et de celui de l'environnement familial pour faciliter les apprentissages. Autrement dit, les AEF sont partie prenante de la réflexion sur la Refondation de l'École et sur les politiques publiques de la parentalité.

Sans l'impact initial du premier cercle, les deux autres ne pourraient exister. Certains s'arrêtent au premier cercle, se limitant aux méthodes pédagogiques et aux différents types d'apprentissages de la lecture et de l'écriture. L'analyse linguistique est certes essentielle, mais insuffisante. L'illettrisme est souvent l'expression d'un passé douloureux qui s'est fixé sur l'« échec » d'une scolarité traversée par des ruptures. Les personnes qui ont été scolarisées et qui ne savent plus ni lire ni écrire ou qui sont plongées dans des difficultés linguistiques et sociales profondes, sont au-delà du débat sur la méthode d'apprentissage, qu'elle soit globale ou non. C'est la représentation d'eux-mêmes qui est atteinte avec la crainte d'être dévoilés, de révéler ce qui est perçu comme une incapacité ou un handicap.

1. LE PREMIER CERCLE

Le premier cercle est celui qui a été initié par les linguistes et les pédagogues. Il a permis d'identifier les obstacles tenant à la palette diversifiée des difficultés linguistiques dans l'appréhension des outils conceptuels et dans la familiarité avec une pensée rationnelle et scientifique. Ils sont difficiles à surmonter et renvoient à une série d'interrogations sur :

- les fondamentaux de la culture écrite nécessaires à la vie dans une société démocratique, ceux qu'il convient de transmettre et qui permettent l'organisation de la pensée dans un monde complexe et technologiquement développé ;
- les méthodes d'apprentissage aptes à un développement durable des savoirs et des savoir-faire dans une continuité et une cohérence éducatives, méthodes qui ne sont ni celles du cours préparatoire ni celles du français langue étrangère ;
- les modes d'écoute, de réassurance, qui favorisent un parcours individualisé et une appropriation des connaissances, pour lutter contre la mésestime de soi et l'invisibilité sociale, qui aident à la reconstruction de la personne en l'émancipant du nœud de problèmes qui l'emprisonne, et conduisent à la réconciliation avec elle-même, avec son corps, qui est fréquemment un « corps malade ».

La pédagogie du réapprentissage de la langue écrite, du calcul, d'une pensée organisée, considère la personne avec son histoire, son récit de vie, ses souffrances et ses espoirs, ses lacunes et ses possibilités, ses rêves, sa demande et ses attentes... une personne sur le chemin de la restauration de sa personnalité.

C'est alors que le deuxième cercle apparaît, celui où la personne est reconnue dans sa parentalité, dans son rôle et sa fonction.

2. LE DEUXIEME CERCLE

Le deuxième cercle est celui qui englobe les actions de soutien à la parentalité, qu'il s'agisse de ses finalités et de ses objectifs ou de ses outils. Le soutien à la parentalité montre ici sa valeur heuristique pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Les AEF ont été reconnues, non sans hésitation dans un premier temps, comme faisant partie des actions de soutien à la parentalité, parce qu'elles affirment :

- le caractère multidimensionnel de la parentalité, dans ses composantes matérielle, culturelle, psychologique, juridique, éducative en direction de l'intérêt supérieur de l'enfant, de son développement et de son bien-être ;
- l'ouverture à toutes les configurations familiales, sans jugement de valeur sur telle ou telle structure de parenté ou d'alliance ;
- l'égalité de genre dans les rôles familiaux, entre homme et femme, père et mère, frère et sœur ;
- la construction de l'identité de parent, entendue comme un processus : on devient parent.

Les AEF se gardent bien de juger des « bons » ou des « mauvais » parents, ni d'introduire un regard négatif sur leur parentalité en fonction de leurs difficultés linguistiques. La posture des professionnels et des bénévoles est fondée sur la confiance introduisant une dynamique de

projet, même si le projet apparaît minime en apparence. Il s'agit de montrer ce qui est possible, de dessiner un avenir qui engage la qualité des relations.

Comme dans toute action de soutien à la parentalité, l'AEF situe le parent en tant qu'acteur de sa propre vie, premier éducateur de l'enfant, impliqué dans une coopération avec les institutions et avec les associations. Le parent est ainsi restauré dans sa dignité. L'accès au droit et aux institutions participe de cette dynamique ; la parentalité assumée est conjointe à une citoyenneté en actes.

Les AEF s'inscrivent donc dans le chapitre des actions de soutien à la parentalité, certes avec leurs spécificités, mais dans la perspective de réintroduire la personne et sa famille dans le droit commun.

3. LE TROISIEME CERCLE

Les AEF sont un bel exemple de la dialectique entre le particulier et l'universel. Leur évaluation n'est pas seulement une question de nombre – enserré dans des grilles d'analyse forgées par des économètres – mais un apport qualitatif réclamant de nouveaux outils. Un des enjeux essentiels des AEF est d'avoir fait la preuve, après des doutes nombreux sur la mesure de leur impact, que des actions individualisées, ancrées dans le micro-local, dépendantes de la qualité de formation et de motivation des intervenants, initialement limitées à des expérimentations, peuvent déboucher sur la définition d'objectifs et la détermination de méthodes, qui éclairent les politiques publiques et aident à inventer des actions pertinentes et efficaces.

Le travail de réflexion est loin d'être achevé, la démonstration demande sans cesse à être précisée, mais l'apport des AEF est notamment d'avoir permis :

- de changer de regard et de croiser les savoirs sur une réalité trop souvent niée ou mal connue ;
- de dépasser la stigmatisation et la culpabilisation de plus de deux millions et demi de personnes, avec leurs enfants, par les institutions et l'opinion publique ;
- d'élaborer des diagnostics partagés entre des institutionnels, des professionnels, des associatifs, sur des contextes de vie particulièrement complexes.

De Mayotte à Château-Chinon en passant par la région Centre ou la Région Provence Alpes Côtes d'Azur, en s'arrêtant à Carpentras ou à Orléans, la philosophie des AEF permet de travailler entre des lieux différents et à partir d'expériences très diverses, reliés par un jeu de correspondances au sein d'un réseau, aujourd'hui, actif et coordonné.

Quelle que soit l'action engagée, il s'agit de lier la réussite des enfants à celle de parents retrouvant le chemin des apprentissages de la lecture et de l'écriture. Parents et enfants expriment leur fierté de découvrir, chacun à son rythme, des modes d'expression qui les incluent dans une culture commune. La réussite scolaire des enfants n'est plus assombrie par ce désamour ou cette crainte de l'École, qui peut se développer lorsque les parents sont en situation d'illettrisme. Le temps des apprentissages participe ainsi pleinement aux temps de la vie familiale et sociale.

Cela signifie que les AEF apportent la démonstration de :

- la transférabilité de leurs méthodes et de leurs outils ;
- leur capacité d'accueil et d'écoute pour favoriser la qualité de la relation entre les parents et les jeunes ;
- l'individualisation des réapprentissages ;
- la reconnaissance de l'importance des motivations ;
- la pluralité nécessaire des méthodes ;
- la volonté de donner une première chance, voire une deuxième et même une troisième chance ;
- une autre façon d'évaluer les savoirs et les savoirs faire, pas seulement en brandissant des sanctions, mais en recourant à la gratification ;
- l'ouverture des institutions, notamment, de l'École aux parents ;
- la construction de partenariats avec les REAAP, les CLAS, les PIF, la réussite éducative, l'École ouverte aux parents...

Les AEF apportent la conviction que les apprentissages et l'accès à la culture sont intergénérationnels, qu'ils se font aussi entre les pairs (par exemple, avec des groupes de parole) et pas seulement selon une logique descendante entre ceux qui savent et ceux qui apprennent. Elles expriment la volonté de conduire les personnes vers le droit commun et de les accompagner sur la voie de l'égalité des personnes comme valeur universelle.

Les AEF, malgré le caractère limité de leur impact initial, prennent désormais leur part dans l'évolution des politiques publiques. Elles sont une source de réflexion et de propositions pour la Refondation de l'École, en montrant par exemple, combien le temps scolaire prend toute sa signification lorsqu'il est inclus dans les temps de vie de l'enfant et de la famille, en ouvrant l'École aux parents et en permettant à ceux-ci d'oser y entrer, ou bien encore en approfondissant les causes sociales et familiales du décrochage scolaire et les moyens de le combattre. Ne fabriquons pas les illettrés de demain. Les AEF apportent des solutions préventives appropriées.

Par ailleurs, les AEF sont l'occasion d'une réflexion féconde sur la notion même de soutien à la parentalité, à partir de situations parentales parfois détériorées et qui, pourtant, portent en germe des liens affectifs forts. Par leurs apports, elles permettent d'envisager de réinscrire des personnes exclues dans l'espace public, dans la communauté de vie locale, en favorisant plus de mixité sociale. Elles abordent de front la question de la difficile reconnaissance des « invisibles », de ceux qui nous rappellent nos échecs parce qu'on n'a pas toujours su faire et que la marginalisation procède par étapes, souvent à bas bruits.

Les AEF montrent, par là même, l'importance de la formation tout au long de la vie conçue comme un prolongement nécessaire de la formation initiale.

Mais ne donnons pas aux AEF un rôle, qu'elles ne prétendent pas tenir.

Elles participent aux politiques publiques, celles de la parentalité, celles de la refondation de l'École, celles aussi de la citoyenneté. Elles soulignent le caractère déterminant de la santé et de l'insertion dans l'entreprise en restaurant le bien-être du corps et la dignité au travail. Elles sont dans ce grand mouvement de la transformation sociale. Pourtant, elles ont aussi leurs limites.

Pour développer les AEF, il s'agit de promouvoir leur force d'innovation, tout en approfondissant la question des fondamentaux de la culture écrite et des valeurs communes. Il reste aussi la question de la mesure, de l'évaluation d'actions qui ne sauraient être limitées à des résultats quantitatifs, parce que l'essentiel de leur apport est, précisément, de l'ordre du qualitatif. Le troisième cercle, nous avons à l'étendre ensemble, de façon partenariale et coopérative.

En jetant une petite pierre, j'espère que nous n'avons pas seulement « fait des ronds dans l'eau ». Un champ de forces a été créé, dont nous avons voulu monter la capacité de diffusion et d'extension.